

Attestation

ecoLive management environnemental, représentant officiel de la fondation suisse pour la protection climatique myclimate, atteste que

Services industriels de Delémont

a effectué une contribution volontaire en faveur de la protection durable du climat en compensant la quantité suivante de CO_{2eq}, participant ainsi à la réalisation de projets à haute valeur environnementale et sociale de myclimate.

Quantité totale	16380 tCO _{2e}		
Projet(s) de compensation	7116	L'île redevient verte grâce aux fours efficaces et solaires, Madagascar	8'190,00 tCO _{2eq}
	7186	Initiative de reforestation par la communauté au Nicaragua	8'190,00 tCO _{2eq}

Compensation climatique du gaz naturel Socle 2020

Bellevue, le 10 juillet 2020



Olivier Brüggemann
Directeur d'ecoLive

myclimate - The Climate Protection Partnership est une fondation à but non lucratif de droit fédéral et au bénéfice d'une exemption fiscale, qui s'engage pour la protection climatique.

Date de la décision: 5 juillet 2011
Numéro de dossier: 11 10 312

113026